

Historique du site et des bâtiments de la Vallée de la Jeunesse

1. 1964-1980 : création du site et premières années d'exploitation

Le complexe a été créé en 1964 pour l'Exposition nationale. La Société des Chaux et Ciments a contribué au financement des structures en béton qui, à l'époque, avaient un caractère expérimental. Construits comme pavillons d'exposition, ils n'étaient pas prédestinés à durer. Cependant, au terme de l'Exposition, il a été décidé de maintenir ces bâtiments en activité et de soumettre une proposition de transformation au Conseil communal.

C'est en juin 1966 que ce dernier a approuvé le rapport de préavis n° 40 acceptant le plan d'aménagement de cette vallée et l'installation d'un centre de jeunesse. En plus du jardin d'enfants, il a été prévu de construire une piste de circulation routière pour les jeunes et d'aménager la Rotonde comme centre de rencontre, dont la gestion serait assurée par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

2. 1980-1990 : premières dégradations et interruption partielle des activités

Certains travaux d'assainissement se sont avérés nécessaires et, en 1980, un investissement de CHF 612'000.- a été consenti pour améliorer le chauffage et l'isolation phonique de la grande salle de la Rotonde.

En 1985, au vu des dégradations constatées, des études ont été engagées pour l'assainissement complet des bétons. Une première étude a été présentée en 1987 par le Service d'architecture de la Ville. Toutefois, devant le coût très élevé des travaux (plus de 5 millions), la Municipalité a envisagé la démolition partielle de cet ensemble. Après consultation de la Société des Chaux et Ciments en 1988, des études complémentaires ont été engagées jusqu'à l'inscription de 6 millions au plan des investissements 1989-1991, avec un projet de préavis planifié en 1989.

Cependant, devant l'ampleur de l'investissement, l'utilisation générale de la Vallée de la Jeunesse, dans le sens d'une ouverture des installations à un public plus large a été réfléchie. La Direction des écoles a invité le CVAJ à étudier un nouveau projet d'ensemble et dès lors, un groupe de travail a été constitué en 1989 associant l'UNIL et l'EPFL à la réflexion.

En 1990, Le CVAJ a déposé un rapport proposant de créer un Centre de vie ouvert aux familles, aux enfants et aux jeunes. L'idée étant de développer le secteur de la petite enfance et de créer un secteur permettant aux pré-adolescents d'appréhender les éléments de la culture technique. Un deuxième groupe de travail comprenant des professeurs de l'EPFL et de l'UNIL a élaboré un concept pour l'exposition et les activités de l'Espace des inventions.

Le Service d'architecture de la Direction des travaux a réalisé une étude complémentaire et déposé son nouveau programme qui intégrait les propositions ci-dessus.

Fin 1990, pour des raisons de sécurité liées au danger que représente la dégradation des bétons, les activités du jardin d'enfants et de la halte-garderie ont été interrompues. D'autres lieux provisoires ont été trouvés par le CVAJ. Seuls le jardin de la circulation et la Rotonde pouvaient continuer de fonctionner.

3. 1990-1995 : projet de redéfinition de l'utilisation générale de la Vallée – projet bloqué

Dans le cadre du préavis n° 74 du 16 janvier 1991, le Conseil communal a manifesté son intention de rénover complètement le site, pour un total de 13 millions, en acceptant l'augmentation du crédit d'études à CHF 900'000.-. Ce projet impliquait la reconstruction de la salle des sociétés dans le cadre du petit théâtre, l'Espace des inventions prenant place dans le bâtiment de la Rotonde.

Dès 1992, un groupe de travail a approfondi le concept avec la collaboration de maîtres secondaires. Parallèlement, la Section des monuments historiques et archéologiques de l'Etat de Vaud a examiné le projet de rénovation et a souhaité que des modifications soient apportées au projet de reconstruction de la grande salle du petit théâtre. Elle a avalisé le projet modifié du Service d'architecture de la Ville en 1993.

En 1995, face aux difficultés financières auxquelles la Ville était confrontée et aux sollicitations auprès du Conseil d'Etat qui n'ont pas abouti, *le projet a été bloqué* et le montant de 13 millions, figurant au plan des investissements, reporté d'année en année. Un nouveau groupe de travail a alors été chargé de présenter des propositions d'exploitation modifiées.

3.1 1995 à 1997: nouveau projet et préavis de transformation du 2 juillet 1997

Le CVAJ a déposé en 1995 un projet remanié d'accueil et d'animation, où la collaboration avec l'Espace des inventions était intensifiée. Suite à la proposition de 3 variantes par le Service d'architecture, la Municipalité a retenu celle qui a été développée dans le préavis de 1997 ci-dessous.

Par le *préavis n° 252 du 2 juillet 1997, un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 9'300'000 a été octroyé en vue de la rénovation de la Vallée de la Jeunesse et de la création d'un centre d'activités ouverts aux familles, aux enfants et aux jeunes*. Le projet de création d'une salle des sociétés dans le petit théâtre a été abandonné. Il est à noter qu'un don de Nestlé, partenaire de cette réalisation lors de l'EXPO 64, d'un montant de CHF 500'000.- a permis de porter ce montant en déduction du coût des travaux. Les transformations et les travaux suivants ont été entrepris dans le cadre de ce préavis :

- la Maison de l'Enfance a remplacé la halte-garderie et le jardin d'enfants exploités durant de nombreuses années et déplacés depuis 1990 au chemin du Martinet. Elle visait à réunir sous son toit une garderie à mi-temps (rez), des ateliers, une halte-jeux, un accueil parents-enfants, un espace-bébés et un centre aéré. Les travaux ont été entrepris afin de permettre sa rénovation et sa transformation ;
- l'Espace des Inventions a vu le jour à la Rotonde. Emanation des Hautes écoles (EPFL et UNIL), ce nouvel espace ludique et didactique avait pour objectif de sensibiliser les jeunes de 8 à 15 ans aux sciences et techniques. Il a été conçu selon deux types d'activités en fonction de la catégorie d'âge : une zone d'exposition et de démonstration (rez supérieur), destinée aux 12-15 ans, et un club des petits inventeurs (rez inférieur), destinée aux enfants de 8 à 11 ans ;
- une fondation a été créée afin de superviser la conception, de trouver des sources de financement, de soutenir la réalisation d'activités et d'en assurer la gestion. Elle a bénéficié d'une participation au capital de CHF 10'000.- de la part de la Municipalité.
- à la Rotonde, des travaux de rénovation des bétons, de changement des vitrages, d'isolation du toit et revêtement étanche ainsi que de réhabilitations intérieure ont été entrepris.
- le Petit Théâtre et ses locaux attenants ont été maintenus. Ces espaces, entretenus et transformés à peu de frais, ont été mis à disposition de groupes de jeunes, comme locaux de répétition par exemple. Le voile béton a été conservé et rénové ;

- concernant le Jardin de la circulation, la direction de police, a également collaboré à l'animation des lieux en continuant de proposer une sensibilisation à la circulation routière sur le site déjà existant. Les travaux ont concerné un entretien léger des locaux ainsi qu'une rénovation de la chaufferie ;
- des travaux de rénovation des bétons ainsi qu'une circulation piétonnière à neuf ont été entrepris sur la Passerelle. Enfin, des travaux sur les aménagements extérieurs ont également été faits.

Ainsi, en 1999, bon nombre de travaux de rénovation ont été exécutés. L'ensemble des structures en béton a été assaini et tous les bétons visibles ont été traités et ont retrouvé leur aspect des années soixante. Les vitrages de la Rotonde et de la Maison de l'Enfance ont été remplacés et les installations techniques des bâtiments (chauffage, installations électriques, installations de ventilation, installations sanitaires) ont été globalement rénovées.